

AVIS DE VACANCE DE POSTE

INTITULE DU POSTE	
Directeur ou directrice de la Délégation Départementale de l'ARS dans le département de la Corrèze	
Date de prise de fonction souhaitée	01 septembre 2018
REPERTOIRE DES EMPLOIS-TYPE / REPERTOIRE INTERMINISTERIEL DES METIERS	
Famille professionnelle : Emploi-type ou code métier :	Conception et pilotage des politiques publiques et management stratégique Santé Cadre d'équipe dirigeante (CPM-10-A) Administrateur / Administratrice de santé (SAN-10-A)
Domaine fonctionnel : Métier ou emploi-type ou libellé métier :	
LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE	
<p>Agence Régionale de Santé de la Nouvelle Aquitaine Espace Rodesse 103 bis rue Belleville CS91704 BORDEAUX CEDEX</p> <p><u>Localisation géographique : Tulle</u></p>	
PROFIL DU POSTE	
<p><u>Personnel sous statut de la fonction publique</u> :</p> <p>Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> Encadrement supérieur <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C Corps : Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale (IHC/ICE)</p> <p><u>Personnel sous convention collective</u> : Agent de direction.</p> <p><u>Encadrement</u> : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie ou niveau) : 22 agents</p> <p>Poste vacant : oui <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><u>Liens hiérarchiques</u> :</p> <p>Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général de l'ARS et en lien fonctionnel avec la Directrice Générale Adjointe, il (elle) reçoit délégation de la part du directeur général de l'agence. Il (elle) a autorité hiérarchique sur les personnels de la délégation départementale. Il (elle) est membre de l'équipe de direction et, à ce titre, participe à la mise en œuvre et au suivi des objectifs de l'ARS. Il (elle) représente le directeur général dans le cadre des activités dont il (elle) a la responsabilité.</p> <p><u>Effectif du service</u> (répartition par catégorie ou par niveau) : 22 agents</p>	

Contexte et enjeux :

Les Agences Régionales de Santé, établissements publics administratifs de l'Etat, sont dotées de compétences larges dans le pilotage des politiques de santé et interviennent dans les champs de la veille et sécurité sanitaire, de la prévention et de promotion de la santé, dans les secteurs hospitaliers, médico-sociaux, et des soins de premier recours. Son organisation s'appuie sur un Projet Régional de Santé (PRS) élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence et participant de la démocratie sanitaire.

Missions principales :

Au sein de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine, la Délégation Départementale participe à la mise en œuvre de la politique régionale de santé en tenant compte des spécificités du département et de ses territoires de proximité. Ses actions visent à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficient.

Elle est composée :

- du Pôle santé publique et environnementale (PSPE),
- du Pôle animation territoriale et parcours de santé (PTPS),

Sous l'autorité du Directeur des Territoires (DDT), le(a) directeur (rice) de la délégation est chargé(e) d'animer l'équipe de la **délégation départementale de la Corrèze**, afin de mettre en œuvre les orientations du projet régional de santé et du CPOM.

Les missions principales d'une délégation territoriale sont directement opérationnelles. Elles concernent notamment :

1. Actions sur la qualité et la sécurité, (en lien avec les services régionaux de l'ARS, et pour partie, le Préfet de département) :

- Inspection, contrôle, gestion des plaintes,
- Activités de santé environnementale,
- En lien avec la Cellule de Veille d'Alerte et de Gestion Sanitaire (CVAGS), gestion des alertes sanitaires
- Gestion de situations de crise ;

2. Interface entre le siège et les acteurs locaux et développement de la démocratie sanitaire :

- relations de première ligne avec les établissements et services sanitaires et médico-sociaux comme avec les professionnels libéraux notamment dans le cadre de la permanence des soins et de l'animation des CODAMUPS-TS ;
- relations avec les partenaires institutionnels locaux (Conseil départemental, DDCSPP, MDPH, direction départementale de l'éducation nationale, CPAM...);
- contribution à l'animation du conseil territorial de santé et au développement du rôle des représentants des usagers.

3. Mise en œuvre du PRS dans le cadre des Contrat Locaux de Santé et des objectifs du CPOM sur le territoire :

- mise en œuvre du PRS dans le cadre de deux contrats locaux de santé (Haute-Corrèze et Moyenne Corrèze) ;
- contribution au développement des actions de gestion du risque et de qualité de la prise en charge, en particulier dans le domaine des transports sanitaires ou en faveur des personnes âgées ou handicapées
- Mise en œuvre des CPOM médico-sociaux- personnes handicapées/ personnes âgées (3 CPOM qualifiés à forts enjeux en cours)

4. Suivi des travaux du PAERPA (Parcours personnes âgées en perte d'autonomie)

Initié en Basse Corrèze en 2016 et étendu à l'ensemble du département, les travaux menés dans le cadre du PAERPA ont vocation à préfigurer la future plateforme territoriale d'appui de Corrèze.

Objectif du poste :

- Permettre la mise en œuvre, au niveau du département, des objectifs du PRS dans le cadre des Contrat locaux de santé de la Corrèze et du CPOM de l'ARS ;
- Contribuer à l'amélioration du fonctionnement interne de l'ARS.

Activités principales :

- Encadrer les équipes de la DD et piloter les activités et les projets locaux ;
- Veiller au bon fonctionnement des services et contribuer à la responsabilisation et au maintien de la motivation des collaborateurs ;
- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale (au sein du CODIR, et par des échanges réguliers avec la Direction des Territoires et les Directions Métiers de l'agence) ;
- Représenter l'ARS auprès des acteurs locaux et contribuer directement à la conduite de projets à fort enjeu (CLS, développement de la prévention, négociation contractuelle).

Partenaires internes :

Le directeur-trice de la DD travaille en relations étroites avec le DDT, le DG et DGA de l'ARS, ainsi qu'avec les directions Métiers du siège.

Partenaires institutionnels :

Collectivités territoriales, organismes sociaux, acteurs de santé, services de l'Etat.

Spécificités du poste / Contraintes :

Habilitation confidentielle défense,
Participation au dispositif d'astreinte.

COMPETENCES REQUISES

Connaissances (E : expert / M : maitrise / A : application / N : notions)	E	M	A	N
Connaissance approfondie de la législation relative au domaine de la santé et du médico-social		X		
Connaissance des partenaires et des acteurs locaux		X		
Savoir-faire (E : expert / M : maitrise / A : application / N : notions)	E	M	A	N
Capacité d'analyse et de synthèse		X		
Capacité d'animation et de motivation d'équipes pluridisciplinaires	X			
Aptitude à la communication et à la négociation	X			
Compétence en gestion de projet complexe		X		
Capacité à développer un réseau relationnel autour des acteurs locaux		X		
Posture d'autorité en interne et en externe	X			
Savoir-être (E : expert / M : maitrise / A : application / N : notions)	E	M	A	N
Travail en équipe		X		
Rigueur et disponibilité		X		
Sens de la communication et du dialogue	X			
Résistance au stress		X		
Maîtrise de soi		X		
Capacités managériales	X			

CANDIDATURE

Contact	Olivier SERRE Directeur des Territoires Olivier.serre@ars.sante.fr Téléphone : 05 57 01 45 01/02
Modalités	CV + lettre de motivation à envoyer à : ARS-NA-RECRUT@ars.sante.fr
Date limite de dépôt	29 juin 2018